

MODEL

MOBILITÉ
DÉTACHEMENT
LOCAL

MODEL74

Mobilité
Détachement
Local

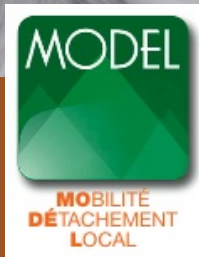
Transformation



www.leforumdd.fr



MODEL 74 : Le détachement dans le code du travail



AVANTAGES SALARIÉ

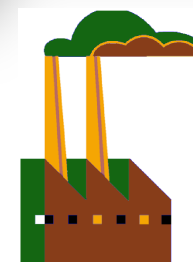
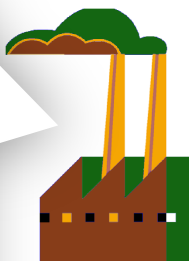
- Je n'ai pas de risque (maintien contrat de travail, salaire, ancienneté...).
- Je développe mes compétences et mon employabilité.
- Je retrouve mon entreprise à l'issue du détachement.

AVANTAGES ENTREPRISE A

- En cas de baisse d'activité, évite le chômage partiel
- Le contrat de travail n'est pas rompu.
- Économie du salaire et des charges.
- Développement de l'expertise de son salarié.

AVANTAGES ENTREPRISE B

- Le salarié dépend juridiquement de l'entreprise A.
- Un collaborateur immédiatement opérationnel avec une autre vision du poste.
- Un coût équivalent au CDD.



Contrat de mise à disposition
À BUT NON LUCRATIF

MODEL74 : Les 5 règles de fonctionnement

Règle n°1 : Non débauchage

Les employeurs s'engagent à ne pas débaucher les salariés à l'issue d'un détachement sauf dans l'hypothèse d'un accord des 3 parties (entreprise « détachante », entreprise d'accueil, salarié).

Règle n°2 : Volontariat du salarié

Les employeurs s'engagent à ne faire bénéficier du dispositif MODEL que les salariés volontaires.

Règle n°3 : Concertation avec les IRP

Une concertation avec les IRP de la structure adhérente est obligatoire avant la mise en œuvre opérationnel du dispositif MODEL.

Règle n°4 : Accompagnement individuel de chaque salarié

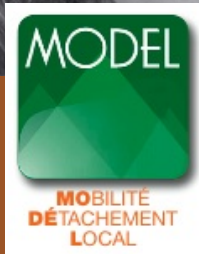
Chaque salarié volontaire est accompagné pendant tout le processus de détachement par un prestataire extérieur afin de sécuriser son parcours. Cet accompagnement sert à mettre à plat ses compétences, à le préparer au détachement, à faire un bilan au démarrage et en fin de Détachement.

Règle n°5 : Intégration de MODEL comme un outil RH

La réussite de MODEL passe par l'intégration du système comme une solution intégrée et naturelle pour l'entreprise.



MODEL74 : Un moyen de mettre en mouvement les salariés



Analyse des effets indirects de Model (73/74)

1) Données chiffrées - Année 2012 et 2013 :

Model : Situation pour les salariés volontaires en 2012 et 2013	Nombre de Personnes	Pourcentage	
Ont été détachés	36	37	Total "salariés mis en mouvement" = 54 %
S'orientent vers un autre projet (Formation, Bilan...)	9	9	
Décident de quitter l'entreprise de leur propre chef	2	2	
Se voient proposer un autre poste par leur employeur	6	6	
Ont bénéficié uniquement d'un accompagnement Individuel	30	31	
Ont été mis en relation avec des entreprises sans aboutir à un détachement	15	15	
Totaux	98	100	

MODEL74 : POINTS FORTS / POINT D'AMELIORATION



POINTS FORTS :

- **Succès des détachements réalisés,**
- **Travail en réseau local** au niveau de plusieurs entreprises et de plusieurs secteurs d'activités
- **Impact inattendu mais positif :** Model permet de mettre en mouvement des salariés et de trouver d'autres solutions
- **MODEL est une solution unique et originale** pour effectuer des transitions professionnelles hors de l'entreprise tout en étant en emploi (pas de suspension de contrat de travail).

POINTS D'AMELIORATION :

- **Difficulté à déployer la démarche Model dans son ensemble :** info IRP, salariés, implication des managers ..
- **Y a t il une peur à détacher ?** Certaines entreprises se limitent à « accueillir »
- **Communication :** peu de salariés sont au courant de la démarche Model dans les entreprises adhérentes
- **Employabilité :** certains salariés volontaires sont « inemployables » immédiatement
- **Des adhérents utilisent MODEL comme une prestation et non comme une démarche** où leur engagement va déterminer l'avancement des objectifs décidés ensemble.
- **Modèle économique actuel non viable :** le travail fait en amont du détachement n'est pas rémunéré. Il l'était en partie par les contributions publiques.